



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cotisations

Question écrite n° 41826

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les difficultés que rencontrent certains travailleurs indépendants qui se retrouvent, une fois toutes les cotisations sociales payées, avec un revenu inférieur au SMIC annuel. Afin de ne pas décourager les entrepreneurs, il serait probablement souhaitable de fixer un niveau autour duquel les cotisations sociales ne pourraient pas amputer un bénéfice au delà d'un montant équivalent au SMIC. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de sa réflexion à ce sujet et ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41826

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 2009, page 1277

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)